Un couple d'ombles chevaliers prélevés hier. En haut, la femelle, en bas, le mâle et les superbes couleurs qu'il arbore durant la fraie.

La nuit de l'omble chevalier

Hier matin, 5 h, sur le Léman: capture des reproducteurs pour assurer l'avenir de l'espèce.

PHILIPPE DUBATH

Sans les hommes, aujourd'hui, il n'y aurait sans doute plus d'ombles chevaliers dans le lac Léman. Mais c'est par la faute des hommes qu'on en est arrivé là. Les villes qui s'étendent; les rives que l'on bétonne; les quais et chemins que l'on multiplie; les enrochements sur des kilomètres et des kilomètres: il ne reste plus que 3% de rivage naturel sur les 200 km de pourtour du lac Léman.

Henri-Daniel Champier, pêcheur professionnel à Clarens, est plus qu'un pêcheur: il s'intéresse au lac, aux poissons, à leur passé, à leur vie et à leur avenir. Les ombles, c'est sa passion. Depuis des années, il se bat pour que l'homme redonne à ce magnifique carnassier des grands fonds – il adore se gaver de perchettes – les moyens de frayer où il aime le faire. C'est-à-dire sur des galets propres que les courants amènent et emmènent, accumulent en collines qui se font et se défont au gré des vents, des tempêtes et du temps, et dont la base se trouve à des dizaines de mètres sous la surface.

«L'omble n'a plus cela à disposition, ou presque plus. Quand les rivières en crue amènent des galets, on les enlève, on les exploite, à coups de pelleteuses», dit Champier, que nous avons accompagné hier matin, bien avant le lever du soleil, sur son bateau bleu. «Si on laissait les galets s'accumuler sur de vraies grèves, comme jadis, puis rouler jusqu'à des dizaines de mètres de fond, ils compenseraient ceux que le lac engloutit. Les femelles pourraient y déposer leurs œufs à l'abri des lottes prédatrices, et la fraie naturelle existerait à nouveau. Elle n'a pas disparu complètement, mais elle est extrêmement faible...»

> «Pour un poisson prélevé, nous en remettons six cents à l'eau, c'est mieux qu'au casino!»
> HENRI-DANIEL CHAMPIER

Quelque 1 200 000 alevins lâchés par année

Avec nous sur le bateau, Jean-Michel Troillet, garde-pêche. Il confirme les propos de Champier avec des chiffres costauds: «Une récente statistique, effectuée lors d'un concours et basée sur un marquage inaltérable, fait apparaître une tendance selon laquelle 80 à 90% des ombles prélevés dans le Léman sont issus de lâchers officiels, en France ou en Suisse.» Il faut savoir à ce sujet qu'un accord international impose aux deux pays de lâcher chaque année, à parts égales, 1 200 000 alevins (appelés estivaux) de cinq à sept centimètres dans le Léman.

PHOTOS PHILIPPE DUBATH

RÉCOLTE Henri-Daniel Champier (à g.), pêcheur, et Jean-Michel Troillet, garde-pêche, devant Chillon, dans la nuit. Dans le rond rouge, les œufs sortent d'un jet d'une femelle d'omble chevalier.

Voilà pourquoi, ce matin, devant Chillon, sous la lune et dans le noir, à l'heure où les vents et les courants ne gênent pas, Champier – mandaté par l'Etat de Vaud –, lève ses filets posés la veille jusqu'à près de huitante mètres de fond sur une des quelques omblières survivantes. Il s'agit de capturer les mâles et les femelles ombles, reproducteurs, prêts à la fraie, pour arroser avec la semence des premiers les œufs extraits des secondes.

Les poissons capturés ne s'en remettent pas, ils ne sont pas remis à l'eau. «C'est dommage, mais l'opération, nous le savons, en vaut vraiment la peine», disent les deux hommes. La récolte d'œufs couleur maïs, 18 000 hier, est bonne. Troillet les a soigneusement prélevés, manipulés, chouchoutés, mélangés avec le sperme des mâles. Dès le retour au port de Clarens, il filera les déposer à la pisciculture de Saint-Sulpice, où ils seront pris en charge. L'été prochain, si tout se passe normalement, la moitié de ces œufs seront devenus des estivaux, qui s'en iront vivre leur vie dans le lac. Champier et Troillet vont renouveler l'opération plusieurs fois, jusqu'à fin décembre. Il y a des jours fertiles, d'autres moins. L'idéal serait d'atteindre les 600 000 œufs. Les années à venir seront très instructives, car, grâce au marquage systématique des estivaux – par une couleur inoffensive qui se fixe sur un petit os du crâne – de vraies études, en nombre et en temps, pourront en dire plus sur l'existence et la survie de l'omble.

Et les ricochets?

Le jour se lève sur le bateau, sur le pêcheur, et sur le garde-pêche. Mais pas encore sur l'omble, comme le relève Henri-Daniel Champier: «Il n'y a pas d'autre choix, pour le moment, que de persévérer dans cette fraie artificielle. On peut s'attrister du fait qu'on sacrifie ainsi des reproducteurs, mais, pour un poisson prélevé, nous en remettons tout de même six cents à l'eau, c'est un meilleur rapport que dans n'importe quel casino!»

Mais à quand des grèves, des galets, des collines immergées idéales pour que les ombles sortent de leur nuit? «Le canton, grâce à nos observations, a accordé une subvention aux communes pour des projets liés à notre volonté de créer un vrai chemin de galets. Vevey, Montreux, Corseaux et Veytaux s'y sont intéressées.»

Et puis, souligne le pêcheur: «Les grèves de galets ne sont pas utiles qu'aux ombles, elles servent de trait d'union entre le lac et la terre, elles incitent à la baignade, à la promenade, elles invitent les enfants à jouer, à faire des ricochets.» ■